

A propos du rapport de Bou el Mogdad sur sa mission dans l'Adrar en 1900

In: Revue d'histoire des colonies, tome 39, n°137, 1952. pp. 103-126.

Citer ce document / Cite this document :

Vuillemin G. A propos du rapport de Bou el Mogdad sur sa mission dans l'Adrar en 1900. In: Revue d'histoire des colonies, tome 39, n°137, 1952. pp. 103-126.

doi : 10.3406/outre.1952.1179

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0399-1385_1952_num_39_137_1179

MÉLANGES ET DOCUMENTS

A PROPOS DU RAPPORT DE L'INTERPRÈTE BOU EL MOGDAD SUR SA MISSION DANS L'ADRAR EN 1900

Le texte de ce rapport est actuellement conservé parmi les archives du centre I. F. A. N. (Institut français d'Afrique Noire) de Saint-Louis du Sénégal.

Il relate l'histoire de la mission Blanchet qui atteignit la première Atar, mais faillit n'en pas revenir : première entrée des Français dans la capitale de l'Adrar.

Bou El Mogdad, fils d'interprète, lui-même interprète officiel, fut l'allié de toutes les missions françaises en Mauritanie : il accompagna Coppolani à Tidjikja et Gouraud à Atar.

Fort intelligent, cultivé, décoré du titre de « El Hadj » (il avait fait le pèlerinage de La Mecque, ce qui, à cette époque, était fort rare en Afrique occidentale) il n'avait aux yeux des Maures, qu'un tort — mais un tort irrémédiable : c'était un noir ! Or le Maure — le beidane — tire un orgueil fabuleux d'appartenir à la race blanche et méprise souverainement le reste des individus exclus de ce privilège.

Le récit traduit bien l'état d'esprit des Maures méfiants à l'excès, cauteleux et cupides, sans générosité, et leur indépendance totale vis-à-vis de leurs chefs, Emirs et marabouts, qui n'exercent guère sur eux que l'autorité conférée par la belle parole.

Les assemblées de chefs, sous la Présidence de l'Emir, ne sont que de bruyantes pétaudières.

Bou El Mogdad donne encore une indication dont les événements historiques postérieurs ont montré toute la valeur : les relations entre l'Adrar et le Maroc. Relations de suzeraineté purement religieuse, le Sultan étant considéré comme le Prince des Croyants, sans tirer de cela le moindre avantage matériel ; mais on doit pouvoir compter sur lui pour défendre la cause de l'Islam... Moulaï Idriss, parent du Sultan, tentera d'exploiter cette situation en 1906.

Les agissements de Ma El Aënin, le marabout de Segueit El Hamra, sont révélés, dès cette époque. Au nom du Sultan, il essaie d'agir dans le sens opposé à celui des deux grands marabouts du Sahel : son propre frère, Cheikh Saâd Bou -- qui s'emploie activement à tirer d'affaire la mission Blanchet, -- et Cheikh Sidia, du Trarza.

Les jeux sont faits dès 1900 : les marabouts du Sud, dont l'influence s'étend jusqu'au Sénégal, se montrent les alliés des Français : ils ont compris que la force, et les avantages qu'elle entraîne, sont de ce côté...

Quant aux tribus de l'Adrar, elles défendent jalousement leur indépendance : contre les chrétiens, elles sont prêtes à demander l'aide du Sultan du Maroc, dont elles sont trop éloignées pour sentir l'autorité. Aide marocaine qui se traduira par quelques envois d'armes et de guerriers, levés à l'appel pour la guerre sainte, lancé par un marabout.

Entre le Sultan et les tribus de l'Adrar, Ma El Aënin et ses fils vont jouer un double jeu, d'où leur profit doit sortir.

El Heiba, fils de Ma El Aënin, éphémère Sultan de Marrakech songera un moment avec l'appui des « hommes bleus » venus de l'Adrar, renverser le prince des Croyants qui trahit la cause de l'Islam...

G. DÉSIRÉ-VUILLEMIN.

Voici le texte, conservé en original, à St-Louis du Sénégal du rapport présenté à Monsieur le Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française par l'interprète principal de 1^{re} classe Bou El Mogdad, sur sa récente mission dans l'Adrar et sur les événements qui se sont produits et desquels il a été témoin, au cours de la Mission commerciale Blanchet qu'il avait été chargé d'accompagner dans l'Ouest Africain.

Saint-Louis, le 1^{er} décembre 1900.

Monsieur le Gouverneur Général,

Par décision du 19 mars 1900, vous m'avez fait l'honneur de me mettre à la disposition de M. Blanchet, Chef d'une mission commerciale allant explorer les provinces Maures de l'Ouest Africain, et m'avez en même temps chargé d'une mission particulière auprès de Moctar Ould Aïda, nouvel Emir de l'Adrar, de lui remettre le montant annuel de la rente ou coutume qui lui est payée par la France et de me renseigner sur les groupements des tribus habitant l'Adrar, le Tiris et l'Ouad-Noun ; sur le degré de leur influence, le nombre de fusils dont elles peuvent disposer, etc...

Par lettre n° 65 du 21 mars, vous avez bien voulu me transmettre vos instructions au sujet de la double mission qui m'était confiée et me tracer la ligne de conduite que je devais suivre pendant la durée de mon voyage, le rôle qui m'était attribué près de M. Blanchet et mes devoirs tant envers lui que vis-à-vis du Gouvernement qui m'honorait de sa confiance.

Profitant de mon séjour dans l'Adrar, je me suis en outre renseigné sur la situation commerciale et agricole des régions que j'avais à parcourir.

J'ai l'honneur aujourd'hui, Monsieur le Gouverneur Général, de vous rendre compte fidèle de ma mission.

Les commencements du voyage de M. Blanchet et de ses compagnons furent très heureux, ils traversèrent tout le pays Trarza très-pacifiquement, l'entreprise présentant un caractère purement commercial.

Nous voyageâmes d'abord sous la conduite d'Ahmed Saloum, Emir des Trarza, qui s'est montré notre véritable ami et auquel, à son retour, M. Blanchet a remis un certificat témoignant de sa belle conduite à notre égard. Les affaires de son pays ne lui permettant pas de nous accompagner très longtemps et de s'avancer vers l'Adrar, Ahmed Saloum nous confia à Moulaye, chef des Aleb, Tribu Trarza auquel M. Blanchet donna attestation de son dévouement.

A sept journées de marche au delà de Saint-Louis, nous rencontrâmes un envoyé de Moctar-Ould Aïda, nous apportant une lettre de ce dernier dans laquelle il nous prévenait que la présence des hommes armés — tirailleurs qui nous escortaient — ferait une très mauvaise impression dans le pays, et il m'invitait, — chose qui ne pouvait se faire — à aller seul traiter avec lui, laissant en route les Européens que j'accompagnais, ou si cela n'était pas possible, d'aller le trouver avec eux trois seulement.

Je donnai la traduction de cette lettre à M. Blanchet. Un Conseil fut tenu par les membres de la mission, après discussion, et d'accord

avec l'envoyé de Moctar Ould Aïda, il fut décidé que tout le monde irait jusqu'à Touizikt ¹ où les hommes de l'escorte, les conducteurs de convoi et les bagages seraient mis sous la protection de notre ami Cheikh Saad Bou puis, que M. Blanchet, ses deux compagnons et moi, nous nous mettrions en route vers l'Adrar.

Mais deux jours après notre arrivée à Touizikt, les Oulad-Labb, tribu peu dépendante de l'Emir et dont les relations avec ce dernier se trouvaient en ce moment très mauvaises, tentèrent de faire razzia de nos chameaux qui étaient gardés par une escouade de tirailleurs commandée par un caporal.

Dès les premiers coups de fusils, le lieutenant Jouinot-Gambetta se mit en route avec ses hommes : Son arrivée sur les lieux fit cesser le feu ; les Maures furent repoussés.

Mais l'envoyé de l'Emir, sous la conduite duquel nous devions continuer notre route vers Atar nous déclara que, vu cette première marque d'hostilité, il ne croyait plus que sa seule présence pût suffire pour empêcher, ou écarter de nous, les nouvelles attaques qui étaient à craindre, et nous proposa d'aller l'attendre à Tabrinkout ² avec nos hommes, afin de lui permettre d'aller prévenir Moctar Ould Aïda et de lui demander l'autorisation de nous rendre près de lui avec notre escorte et de nous envoyer quelqu'un de sa famille pour nous protéger.

Cette proposition fut accueillie par tous et je demandai au Chef de la mission de partir avec l'envoyé de l'Emir afin de me renseigner par moi-même et d'user de mon influence pour combattre les doutes que les marabouts fanatiques pourraient faire naître dans l'esprit de Moctar Ould Aïda sur nos véritables intentions. Mais M. Blanchet m'objecta que ma présence lui était trop utile, qu'il préférerait m'avoir près de lui en pareilles circonstances, plutôt que de me voir partir en avant.

Nous engageâmes alors Abdoulaye Fall, parent du chef du canton de N'Diogo, que M. Blanchet avait attaché à la mission comme agent de renseignement, à partir avec le messager de l'Emir, il accepta, et nous poussâmes jusqu'à Tabrinkout, lieu de notre rendez-vous, où nous attendîmes leur retour.

Notre courrier revint quelques jours après, accompagné d'Ahmed, fils de Moctar Ould Aïda, escorté de seize cavaliers.

Ahmed nous apprit qu'il venait vers nous de la part de son père, tout disposé à recevoir la mission, malgré l'opposition des habitants du pays, marabouts et guerriers.

1. Point d'eau situé au S. S. O. d'AKJOUT, à une soixantaine de kilomètres.

2. TABRINKOUT : à environ 35 km. à l'E. N. E. d'AKJOUT.

Abdoulaye Fall rendit compte de son voyage et nous déclara que la population tout entière était opposée à cette première venue des Blancs dans l'Adrar, et que certaines tribus poussées par le fanatisme, offraient même de très riches présents à l'Emir pour qu'il nous renvoyât.

Sous la conduite d'Ahmed, nous repartîmes, voyageant sans incident jusqu'à Lakhehane ¹, à environ huit kilomètres de la Capitale ; là, on nous fit arrêter pour attendre l'arrivée de Moctar Ould Aida qui était dans la campagne au-delà d'Atar.

Le lendemain de notre arrivée à Lakhehane, dans l'après-midi, des envoyés de l'Emir se présentèrent en nous disant qu'ils étaient chargés par leur chef de nous conduire à la Capitale où une maison était préparée pour nous loger. Nous les remerciâmes et nous fîmes charger nos bagages pour les suivre.

Arrivés à la ville, les représentants de Moctar Ould Aida nous avouèrent que les gens du pays n'étaient pas rassurés de nous voir en armes et qu'ils étaient persuadés que nous avions une arrière-pensée, que nous avions à leur égard d'autres intentions que celles que nous affirmions, et que notre but n'était pas de traiter pacifiquement avec eux ; qu'en conséquence ils nous demandaient de leur remettre nos fusils.

Nous déclarâmes alors qu'il nous était impossible, vu les troubles continuels qui agitaient le pays, le peu de confiance que l'on pouvait avoir dans la parole des Maures et l'attaque déjà tentée contre nous, de leur faire remise de nos armes.

Nous leur donnâmes de nouveau l'assurance que nous étions de simples voyageurs ne venant chez eux que pour essayer de nouer avec eux des relations commerciales et amicales, et pour leur prouver notre caractère pacifique, nous consentîmes à enfermer nos fusils dans une des chambre de la maison que nous occupions, leur promettant qu'aucun de nos hommes ne sortirait en armes ; mieux encore, nous leur proposâmes de nous louer des captifs pour nous procurer du bois à brûler et de l'eau, nous engageant à consigner nos hommes, qu'aucun d'eux ne sortirait de la maison.

Ils acceptèrent notre proposition et promirent de nous fournir les captifs demandés.

Mais cette promesse ne fut pas tenue.

Le lendemain, Ahmed fils de Moctar Ould Aida, vint nous trouver avec un homme qui devait accompagner nos tirailleurs pour aller chercher de l'eau au puits, ce qui fut fait sans incident.

Alors, M. Blanchet me remit un projet de convention que je devais

1. Point inconnu actuellement à Atar. Peut-être confusion avec : KANOAL, dont l'emplacement correspond à ce qu'écrit Bou el Mogdad.

soumettre à l'Emir et le lui faire signer, après lui en avoir expliqué tous les termes.

Par cette convention, le Roi de l'Adrar devait accorder au Chef de la mission le droit d'établir un comptoir sur la côte et lui réserver celui de commercer avec ses sujets ; en retour des avantages à lui concédés, M. Blanchet s'engageait à payer à l'Emir une coutume annuelle de mille pièces de Guinée et une taxe sur les marchandises de l'Adrar¹.

Je me rendis donc près de Moctar Ould Aïda qui me reçut fort bien ; je lui exposai le but de ma visite ; il m'écouta avec beaucoup d'attention et me promit de venir lui-même le lendemain discuter avec M. Blanchet les bases de la convention proposée, en faveur de laquelle il paraissait très disposé.

Malheureusement au cours de cette même journée on lui signala l'arrivée de Mohamed Lamine, son cousin et frère d'Ahmed, fugitif dont j'aurai plus tard occasion de parler. Cet homme était accompagné des cavaliers des Oulad Gheïlane², tribu hostile au Roi. En même temps on lui dévoilait que certains notables de son entourage, de connivence avec Mohamed Lamine avaient formé le complot de l'assassiner. Tout était à redouter de la part de ces insoumis et la crainte qu'il lui inspiraient affaiblissait encore son peu d'autorité.

En présence de nouvelles aussi peu rassurantes, je crus devoir retourner à Atar près de mes compagnons, afin de les mettre au courant de ce qui se tramait et de nous préparer à nous défendre si le roi, notre seul appui, venait à nous manquer et disparaître, éventualité qui pouvait se produire.

Pendant que j'étais auprès de Moctar les marabouts d'Atar et surtout les Smacides, habitants de cette ville, profitant de l'embarras dans lequel il se trouvait, travaillaient auprès des guerriers d'Atar pour les gagner à leur cause et les corrompre en leur donnant des cadeaux pour les engager à attaquer les Blancs qui, disaient-ils n'étaient venus que pour s'emparer du pays.

Les auteurs de cette lâche trahison réussirent à vaincre l'hésitation des guerriers, et dès le matin, profitant de l'absence du fils de Moctar Ould Aïda, que la nouvelle de l'arrivée de Mohamed Lamine avait obligé de quitter Atar pour rejoindre son père, envoyèrent un captif pour conduire nos tirailleurs, toujours sans armes, au puits où ils les attendaient tranquillement. Quand nos tirailleurs furent arrivés près d'eux, ils tirèrent dessus, en tuèrent quelques-uns et en blessèrent plusieurs autres.

1. C'est en somme étendre à l'Adrar le système des « coutumes » qui règne déjà dans la vallée du Sénégal avec les Émirs du Trarza et du Brakna.

2. Oulad Gheïlane : une des tribus guerrières de l'Adrar.

De la maison où j'avais passé la nuit j'entendis les coups de fusils, je m'élançai dans aussitôt la rue pour savoir ce qui se passait ; à ce moment, une femme criait : « Les Chrétiens qui étaient venus pour prendre nos palmiers sont massacrés ! » Je courus alors à la maison où était logée la mission, j'y trouvai MM. Blanchet et Dereins qui m'apprirent que les tirailleurs de corvée avaient été attirés dans un lâche guet-apens et que le Lieutenant Jouinot-Gambetta était allé à la tête de quelques hommes pour les secourir.

Je demandai à M. Blanchet d'aller rejoindre le Lieutenant, il s'y refusa et me garda près de lui.

Quelques moments après M. Jouinot-Gambetta revint, ramenant les survivants et les blessés au nombre desquels il était compris lui-même, ayant reçu une balle au-dessus du genou.

Nous nous empressâmes de panser les blessés, tout en surveillant la rue et en tenant les Maures à distance.

Pendant ce temps, Sidi, un des hommes de confiance de Moctar Ould Aida, n'osant venir lui-même, m'envoya un messenger pour me dire de faire cesser le feu et que, de son côté, il allait tenter l'impossible pour engager les Maures à en faire autant ; que les auteurs de cette trahison avaient agi à l'insu de l'Emir et qu'il en était indigné.

Je répondis au messenger de Sidi que c'était aux Maures d'avoir à cesser le feu les premiers, lui expliquant combien ils avaient lâchement agi en attirant dans un piège et en assassinant nos tirailleurs sans défense, lui faisant entendre que les Français sauraient se venger non seulement des auteurs de cette perfidie, mais encore de Moctar Ould Aida lui-même, ce qu'il comprit parfaitement.

En effet, les hostilités furent aussitôt arrêtées, et Sidi nous envoya des outres pleines d'eau ; à son exemple, quelques-uns de mes anciens amis nous en envoyèrent à leur tour, car il ne nous était plus possible de nous en procurer nous-mêmes.

Dans l'après-midi Ahmed revint à Atar, son premier soin fut de venir près de nous pour assurer de ses bons sentiments et nous donner des preuves de son dévouement, et, le cœur battant de colère, outré de la lâcheté et de la perfidie des Maures, il proposa au chef de la Mission d'armer nos hommes et de prendre la ville, jurant qu'il serait le premier à tirer sur les auteurs de la déloyale tentative dont nous venions d'être victimes.

Nous lui fîmes comprendre que nous n'étions pas venus pour combattre, et nous lui dîmes d'un ton énergique de faire immédiatement venir nos chameaux, puis nous lui remîmes une lettre pour son père dans laquelle nous rendions compte à ce dernier des faits odieux qui venaient de se passer et lui en exprimions notre profonde indignation.

Il nous quitta alors en promettant de faire ramener nos chameaux et de prendre les mesures nécessaires pour nous procurer, sans avoir à courir le moindre danger, tout ce dont nous pourrions avoir besoin.

Mais plusieurs bandes armées, fanatisées et entraînées par Mohamed Lamine et ses partisans, étaient arrivées dans la journée et son autorité sur elles ne produisit aucune impression.

Les Chefs qui nous étaient hostiles et des notables d'Atar, leurs principaux affidés, se réunirent dans une maison voisine de la nôtre, la nuit se passa toute entière à se concerter et à préparer l'attaque du lendemain ¹.

De notre côté, nous cherchions les moyens de nous défendre : nous pratiquâmes dans le mur des meurtrières, décidés à vendre chèrement notre vie ; et tous bien armés, nous les attendîmes.

Au lever du soleil, le 10 juin, ils commencèrent le feu auquel nous répondîmes de notre mieux. La fusillade était très nourrie, et les moments de répit que nous laissaient les assaillants étaient rares. Toutefois, pendant ces moments-là, j'entendis presque toute la journée, qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient me tuer, que je devais sortir de la maison où nous étions enfermés et laisser les infidèles ; me rappelant que j'étais bon musulman, que mon titre d'El Hadj me rendait sacré à leurs yeux, mais que j'agissais contrairement à ma religion en faisant cause commune avec des Chrétiens contre des fils de Prophète.

Je répondis que la question de religion, pour moi, n'était pas en cause, qu'ils avaient manqué à leur parole et qu'en nous attaquant ils nous forçaient à nous défendre, que je ne craignais pas la mort, de quelque côté qu'elle vint, d'un frère ou d'un ennemi, et que mon devoir était de rester avec ceux que j'avais mission d'accompagner, de guider et de protéger au besoin, et que je ne faillirais pas à ce devoir.

Alors, ils appelèrent Abdoulaye Fall, l'agent de renseignement de M. Blanchet, celui-ci vers le milieu du jour demanda et obtint la permission d'aller conférer avec les Maures, ses amis, qui le demandaient ; malheureusement, au lieu de se diriger du côté de ceux qui l'appelaient, il prit une autre direction et eut à essuyer le feu de ceux qui ne le connaissaient pas.

Cette lutte acharnée dura de six heures du matin à trois heures de l'après-midi. Elle nous coûta la mort de trois tirailleurs, la blessure de plusieurs d'entre eux, celles de M. Blanchet, d'Abeidi

1. Tout ce passage est croqué sur le vif et toujours vrai : goût de la palabre, discussions interminables, pas d'autorité supérieure : tout le monde donne son avis sans écouter le voisin.

Fall, jeune Maure du collège des fils de chefs, attaché à la mission comme interprète, et la mienne à la jambe gauche.

A ce moment, je fus appelé par le nommé Yadali, jeune Maure Trarza pris à Saint-Louis comme guide, et dont nos ennemis s'étaient emparés la nuit précédente par surprise, lui mettant le couteau sous la gorge et le menaçant de mort s'il n'indiquait pas un moyen sûr de nous surprendre sans que nous nous en doutions, mais qui resta muet malgré les menaces de ses agresseurs.

Je fis appeler ce jeune homme il et m'apprit que Moctar Ould Aïda était arrivé et me demandait en personne.

Sur le conseil de M. Blanchet, je me rendis à l'invitation du Roi : Je sortis de la maison soutenu d'un côté par mon jeune domestique et de l'autre par un Maure qui tenait pour nous et se disait Talmidi¹ de Cheikh Saad Bou. Arrivé à la maison, où je croyais voir Moctar Ould Aïda, je n'y trouvai que ses représentants qui me reçurent assez bien et me dirent qu'ils ne pouvaient obtenir des fanatiques acharnés contre nous la fin des hostilités tant que nous conserverions nos armes et qu'il fallait que mes compagnons vinssent avec moi, qu'ils me retenaient prisonnier et ne me remettraient en liberté que lorsque les Blancs se seraient rendus à leur désir qu'alors il serait pourvu à nos besoins, qu'on nous donnerait de l'eau pour nos hommes.

J'écrivis aussitôt à mes compagnons d'infortune, leur exposant la situation. Je les savais atterrés : je leur conseillai de venir.

MM. Dereins et Jouinot-Gambetta arrivèrent aussitôt, on leur donna à boire ; comme les Maures nous demandaient pourquoi M. Blanchet n'était pas venu et ne les avait pas suivis, nous leur dîmes qu'il était resté avec ses hommes attendant l'eau promise.

Cette explication ne leur parut pas satisfaisante, et ils refusèrent de tenir leurs engagements.

M. Jouinot écrivit à M. Blanchet un mot qui le décida. Il vint à son tour.

Nous nous empressâmes alors d'assurer les moyens de faire porter de l'eau à nos hommes.

Pendant que nous nous occupions de ce soin, nous entendîmes de nouveaux coups de feu et on nous apprit que les tirailleurs de notre escorte nous abandonnant, nous et nos bagages, étaient partis en hâte dès qu'ils n'avaient plus eu de chef avec eux.

Tout ce que possédait la mission fut pillé, naturellement ; et dépouillés de nos armes, bagages, marchandises et provisions, nous restâmes prisonniers.

1. Elève, disciple d'un marabout.

Vers le soir du même jour, Moctar Ould Aida vint nous visiter et nous exprimer les plus vifs regrets de ce qui s'était passé, flétrissant comme ils le méritaient ces auteurs de l'odieuse trahison dont nous avions failli être victimes tous, et qui avait causé la mort de plusieurs de nos hommes ; nous disant combien il était peiné, navré de n'avoir pu empêcher l'accomplissement de ces faits regrettables. Cependant, il nous assura que constitués prisonniers, nous avions la vie sauve, et qu'il s'en portait garant.

Hélas ! le pauvre Emir était bien sincère, car sa situation n'était rien que moins sûre, et sa sécurité était menacée à ce point qu'il n'avait osé venir vers nous qu'accompagné d'une nombreuse escorte et de ses plus chauds partisans.

Les marabouts et les guerriers connaissant les bonnes dispositions du Roi à notre égard, se réunirent de nouveau pour se concerter : ce fut l'avis des plus exaltés qui l'emporta, et ils allèrent trouver Moctar Ould Aida pour lui demander de nous livrer à la mort ; car c'est la loi du Prophète : Doivent périr tous ceux qui tentent de s'emparer de la terre ou des biens des fidèles musulmans. Et ils assuraient que nous étions venus dans l'Adrar qu'avec l'intention de conquérir le pays ou d'en préparer la conquête.

Quant à moi, mon cas était plus grave : Musulman, j'avais tiré sur mes coreligionnaires pour la défense des Chrétiens que je n'avais pas voulu abandonner, malgré les avis qui m'avaient été donnés d'abord, et les menaces qui m'avaient été faites ensuite, que je méritais une mort lente et terrible par les supplices les plus cruels. Ils demandaient surtout au Roi qu'il me livrât à eux lié et garrotté, et ils lui offraient en échange des cadeaux importants et la création de nouveaux impôts, promettant de s'y soumettre. Ils le menacèrent de quitter le pays s'il refusait de mettre les Chrétiens à mort et de me livrer ou s'il nous laissait retourner à Saint-Louis.

L'Emir faisait tout son possible pour dissuader de leur erreur et tâcher de tenir la promesse qu'il nous avait faite, qu'il ne serait pas attenté à notre vie, leur donnant l'assurance que lui et ses sujets n'avaient pas de meilleur ami que moi, qu'il avait en ma parole et celle de mes infortunés compagnons la confiance la plus absolue, qu'il m'aimait comme un fils et refusait énergiquement de laisser mettre les Chrétiens à mort et de me livrer à eux.

Alors, pour ébranler la confiance qu'il avait en moi, ils lui firent remarquer que mes précédents voyages dans l'Adrar n'avaient pas eu d'autre but que d'espionner son prédécesseur, d'étudier le pays et de préparer la venue des Blancs pour la conquête de leur territoire par ces derniers ; que j'avais trahi la loi du Prophète, trahi sa confiance ainsi que celle de son parent, que je méritais la mort des

traîtres et qu'ils étaient même d'avis de me conduire enchaîné au Sultan du Maroc comme prisonnier de guerre¹.

Ce fut alors qu'on m'offrit secrètement et à deux reprises différentes, les moyens de fuir, mais seul. Une première fois de la part d'Abdoulaye Ould Eth'man, dont j'aurai occasion de parler, la deuxième fois de la part de Maouloud Ould Maouloud, qui en avaient pris tous deux les mesures les plus sûres et tout préparé.

Je refusai, naturellement.

Moctar Ould Aïda persista dans son refus, quoique son embarras fût extrême ; car si les belles promesses de ses sujets pouvaient le tenter, leurs menaces l'effrayaient plus encore, sachant qu'ils étaient capables de les mettre à exécution ; et d'un autre côté, il comprenait très bien qu'il avait le plus grand intérêt à nous protéger et à nous garder la vie sauve et à ne rien changer aux relations d'amitié qui le liaient avec notre Gouvernement, prévoyant que la France userait de représailles et saurait venger d'une manière éclatante et terrible la mort de ses sujets si lâchement surpris.

Pendant que notre sort se discutait, nous eûmes le regret d'apprendre que les tirailleurs partis pour Saint-Louis, ayant rencontré une caravane de l'Adrar, l'avaient attaquée, complètement pillée et avaient tué tout ou partie des gens qui l'accompagnaient. La nouvelle de ce fait fâcheux aggrava encore notre situation et rendit les marabouts plus tenaces dans leurs prétentions et plus sévères à notre égard.

En effet, ils prétendaient maintenant que le mal était sans remède, que les Français n'attendraient pas que nous fussions mis à mort pour venir les en punir, que l'œuvre de vengeance était déjà commencée et qu'il fallait envoyer des ambassadeurs au Sultan du Maroc et nous faire conduire en toute hâte près de ce dernier, afin qu'en échange il leur confiât des armes et leur donnât des forces suffisantes pour leur permettre de se défendre. Le sultan avait, disaient-ils, des armes et des canons comme les nôtres et il était trop bon croyant pour laisser des fils du Prophète sans défense contre les Chrétiens².

Moctar Ould Aïda ne voulut pas se rendre à leurs raisons et pour les calmer, au moins momentanément, et gagner du temps il proposa de faire venir Cheikh Saad Bou, leur expliquant combien ce marabout était notre ami et quelles raisons il avait de l'être ; il déclara qu'il ne voulait prendre aucune détermination sans l'avoir consulté et promettait de suivre son avis, il ajouta qu'ils devaient

1. Il est intéressant de remarquer l'appel suprême au Sultan du Maroc, chef suprême — et fort éloigné.

2. En 1906 les guerriers de l'Adrar demanderont et obtiendront l'appui du Sultan contre les Français.

tous savoir que Cheikh Saad Bou était trop fidèle observateur de la loi du Prophète pour trahir la cause des musulmans de l'Adrar ou leur donner des conseils perfides ou des avis funestes.

Ces bonnes raisons semblèrent en effet les calmer. Alors notre ami l'Emir les voyant ébranlés, leur donna l'assurance qu'il remettrait les prisonniers aux mains de Cheikh Saad Bou aussitôt son arrivée, le rendant responsable de ce qui pourrait survenir ensuite.

Or, dans le même temps, Moctar recevait une lettre de Cheikh Saad Bou, apportée par un messenger spécial et par laquelle ce marabout ayant appris ce qui se passait et prévoyant les craintes des Maures, déclarait leur garantir la paix au nom des Français et assurerait le paiement de la coutume à Ould Aida, s'il consentait à lui remettre les Blancs qu'il gardait prisonniers.

La lecture de cette lettre entendue, les avis furent partagés, les uns acceptaient ces propositions, les autres les écartaient et le débat menaçait de traîner en longueur sans qu'aucune décision fût prise.

Sur ces entrefaites, Cheikh Saad Bou vint et palabra pendant treize jours afin d'obtenir notre délivrance.

Au cours de ces longs palabres, les Maures consentirent enfin à nous laisser partir, à la condition de leur abandonner M. Blanchet comme otage jusqu'au jour où ils jugeraient à propos de le ramener. Ils poussèrent la naïveté jusqu'à demander que la liberté fût rendue en échange à Samory d'abord et à Sidia, ex-chef du Oualo, déporté depuis 1875, alléguant que ces deux noirs étaient musulmans et pour cela seulement retenus prisonniers chez les Blancs.

Enfin, après de nombreux et bruyants palabres, de violentes discussions, les deux partis finirent par se mettre d'accord.

Pour faciliter notre retour à Saint-Louis et calmer l'agitation des habitants du pays, il fut convenu entre M. Blanchet, Cheikh Saad Bou et Moctar Ould Aida d'une part, et les marabouts et les guerriers, les notables d'Atar de l'autre, que le prix du sang versé serait payé par les Français : On compta les morts des deux côtés, et il se trouva que nos adversaires avaient perdu sept hommes de plus que nous et que nous aurions à payer 400 pièces de guinée pour chacun d'eux¹.

M. Blanchet, satisfait de cet arrangement, s'empressa d'y souscrire, de faire rédiger et de signer, en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés par ses mandants une convention par laquelle ils s'engageaient à payer cette indemnité même si le Gouvernement s'y refusait, puis il demanda à Cheikh Saad Bou de s'en porter garant ainsi que du paiement des coutumes, ce que ce dernier s'empressa

1. Usage courant chez les Maures : toute vengeance est arrêtée quand on a payé « le prix du sang » — ou dyâ.

de faire par écrit, s'engageant en outre à assurer le paiement des biens confisqués à la caravane par nos tirailleurs. Les Maures, de leur côté, devaient nous mettre en liberté et nous fournir les moyens du retour.

Les marabouts voulurent exiger aussi ma signature au bas du traité consenti par M. Blanchet ; je m'y refusai formellement, n'ayant aucun qualité pour cela, et estimant que celle du Chef de la mission et la garantie écrite donnée par Cheikh Saad Bou devaient leur être plus que suffisantes. Ils insistaient. Pour en finir, je consentis à prêter sur le Coran serment que les engagement pris par M. Blanchet et Cheikh Saad Bou seraient tenus à Saint-Louis.

Alors notre délivrance fut proclamée, et, dès ce moment, nous fîmes nos préparatifs pour reprendre en toute hâte la route de Saint-Louis.

Nous remercîâmes chaleureusement nos protecteurs et amis, Moctar Ould Aïda et Cheikh Saad Bou à qui nous devons la vie et la liberté et auxquels s'est joint Cheikh Sidia qui avait écrit à l'Emir et aux marabouts d'Atar en notre faveur des lettres très pressantes dont l'effet sur l'esprit des plus récalcitrants avait été très efficace.

Ahmed Saloum, lui-même, avait aussi envoyé une lettre que je n'ai pas vue, mais dont Moctar Ould Aïda m'a parlé et qui a également produit la meilleure impression en notre faveur.

M. Blanchet voulant témoigner sa reconnaissance envers Moctar Ould Aïda de ce qu'il lui avait sauvé la vie ainsi qu'à ses compagnons et des égards qu'il avait eu pour nous pendant notre captivité et en même temps voulant rendre hommage à la belle conduite qu'il avait tenue au cours de toute cette malheureuse affaire, lui donna un certificat attestant que nous avions été attaqués en son absence, à son insu et contre son gré et que les hostilités avaient cessé sur son ordre aussitôt son arrivée.

Il lui fit en outre, abandon par écrit de tout ce qu'il pourrait retrouver des biens et objets qui avaient appartenu à la Mission et que ses sujets avaient volés.

Permettez-moi, Monsieur le Gouverneur Général, d'émettre ici respectueusement mon humble avis au sujet de la convention consentie par M. Blanchet et relative au paiement du prix du sang.

J'estime que la France a tout intérêt à ce que cette somme soit versée, la ratification de ce traité ne fera qu'affermir notre influence dans le Sahara ; et confirmant aux Maures que nous avons le respect de la foi jurée et faisons toujours honneur aux écrits revêtus de notre signature, consolider notre amitié avec l'Emir, les Chefs des Tribus dirigeantes de l'Adrar et les Marabouts influents qui les excitent ou les retiennent à leur gré.

Si l'engagement pris par M. Blanchet n'était pas tenu, notre plus

fidèle ami, Cheikh Saad Bou, se verrait obligé de le tenir à notre place, et ce serait mal reconnaître sa généreuse intervention dans les débats auxquels la mission a donné lieu, lui qui, malgré son âge avancé, n'a pas hésité à entreprendre un voyage des plus périlleux, par les plus grandes chaleurs, à travers des provinces toujours troublées et par des routes souvent visitées par des bandes de pillards, pour rendre à leur Patrie des Français retenus captifs chez des peuples ignorants, fanatiques et presque encore à demi-sauvages, qui n'a pas craint de lutter contre des marabouts orgueilleux, jaloux de son influence et de sa grande réputation de justice, et a su supporter pendant de longs jours, au cours de bruyants et pénibles palabres, leurs humiliations, leurs insolences -- car ils sont allés jusqu'à dire qu'il s'était entendu avec nous pour le mal et la ruine de leur pays. Et nous perdriions en lui le seul ami dont le crédit et l'ascendant sur les esprits, dans le Désert, se sont exercés en faveur de notre cause.

Mais la France est trop généreuse et sait trop bien reconnaître les services de ceux de ses glorieux enfants assez téméraires pour aller planter, dans des contrées inconnues et barbares, les premiers jalons de sa puissance et de sa civilisation, pour que nous puissions avoir la moindre crainte à ce sujet.

Le paiement de cette somme effectué, les gens de l'Adrar n'auront plus aucune raison de se méfier de nous et leurs caravanes viendront à Saint-Louis comme par le passé ; mais je crois qu'ils s'abstiendront d'y venir et de tout commerce avec nous, tant que les promesses de M. Blanchet et de Cheikh Saad Bou n'auront pas été tenues, et nos rivaux dans ces régions, les Espagnols et les Marocains -- qui jusqu'à présent n'ont pu avoir de relations avec eux, tenteront de profiter de ces circonstances pour enfin s'en créer.¹

Je clos ici la partie de ce rapport concernant la mission Blanchet en vous donnant l'assurance, Monsieur le Gouverneur Général, que les Chefs et membres de cette mission ne se sont point occupés de choses étrangères à leurs affaires commerciales ou personnelles, qu'ils ne se sont pas écartés de la ligne de conduite qui leur avait été tracée et que, ainsi que vous en aviez fait la recommandation, je n'ai jamais été appelé par M. Blanchet à lui servir d'interprète pour des choses pouvant avoir, de près ou de loin, trait à la politique que nous poursuivons dans le Sahara Occidental.

Je ne ferai pas ici l'éloge de M. Blanchet et de ses compagnons, je dirai seulement que par leur sang-froid, leur extrême prudence, leur courage et leur fermeté, tous trois, MM. Blanchet, Dereins et Jouinot-Gambetta, se sont montrés à la hauteur du danger que nous

1. Avis très juste.

avons couru. Ce que j'en pourrais dire ne ferait pas assez ressortir leur belle attitude pendant leur séjour dans l'Adrar, au cours des incidents malheureux qui l'ont signalé et des difficultés qu'ils ont eu à surmonter.

Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur le Gouverneur Général, de me charger d'une mission spéciale auprès de Moctar Ould Aïda, de laquelle je viens vous rendre compte.

J'ai remis à ce chef le montant de sa coutume et la lettre que vous m'aviez confiée pour lui.

Cet homme est d'un beau caractère, honnête et franc, il diffère en cela de beaucoup de ses sujets. Il s'est montré notre ami dès la première entrevue que j'ai pu avoir avec lui, m'en a donné l'assurance et ne s'en est pas départi un seul instant. Sa belle conduite au cours des événements qui ont eu lieu et sa fermeté dans l'affirmation de son amitié, affirmation qu'il n'a cessé de donner chaque jour pendant les longs débats, à son cousin Mohamed Lamine, aux Oulad Gheïlane et aux marabouts et notables qui nous étaient hostiles, prouvent surabondamment sa sincérité.

Pendant notre captivité, il est venu dans l'Adrar un fils de Cheikh Ma El Aïnine, représentant du Sultan marocain dans le Seguiet El Hamra. Cet homme demandait au nom du Sultan que nous lui fussions livrés, mais ses démarches dans ce but furent sans résultat, ainsi que je vous l'ai signalé dans ma lettre du 21-8 dernier.

Ahmed, fils de Moctar Ould Aïda, et futur chef de l'Adrar, est animé pour nous des mêmes bons sentiments que son père et s'est associé à ce dernier dans tout ce qu'il a pu tenter pour notre mise en liberté¹.

La situation politique de l'Adrar est toujours la même, ce pays est toujours troublé par des guerres continuelles entre les différentes tribus qui l'habitent, tribus pour la plupart indépendantes et insoumises sur lesquelles le Roi lui-même, dont le pouvoir en tant que chef suprême est à peu près nul, n'a que très peu ou pas du tout d'autorité.

A la mort d'Ahmed Sidi Ahmed Ould Aïda, les guerriers de l'Adrar prirent les armes et se livrèrent à des actes de brigandage, pillant et volant tout ce qui leur tombait sous la main, et menaçant les marabouts de couper ou brûler leurs palmiers s'ils ne mettaient pas à leur disposition les richesses de l'Emir décédé qui leur avaient été confiées. Les Oulad Hammonat, fraction dirigeante, seuls s'abstinrent de prendre part à ces exactions et décidèrent de nommer Moctar, oncle du dernier Emir comme chef de l'Adrar à sa place.

Les Oulad Gheïlane, auteurs des troubles qui ruinaient la capitale

1. Par la suite, il changera d'attitude.

et ses environs, refusèrent formellement de s'associer à ce choix alléguant que Moctar était vieux, d'une santé faible, et que quoiqu'il fût le plus âgé de la famille royale, il n'avait pas l'habitude du commandement et ne saurait se tenir à la hauteur de cette lourde tâche ; ils proposèrent d'élire un nommé Mohamed Ould Sidi Ould Ousman, fugitif chez les Idouaïch.

Les Oulad Hammonat écartèrent cette proposition qui n'était qu'en faveur des Oulad Gheïlane, le chef qu'on voulait leur imposer s'étant antérieurement déclaré leur ennemi le plus acharné, et ils se rendirent en nombre auprès de Moctar, le priant d'accepter l'honneur qu'ils lui offraient.

Moctar refusa d'abord, objectant qu'il était trop âgé, d'une trop mauvaise santé pour se permettre de remplir d'aussi importantes fonctions et d'assumer une aussi grande responsabilité ; puis qu'il connaissait trop bien les gens de l'Adrar et leur instabilité de caractère pour se laisser tenter par leurs belles promesses, et il les engagea à porter leur choix sur un autre que lui, préférant demeurer comme eux simple particulier. Mais ils insistèrent tellement et revinrent en si grand nombre lui affirmer leur attachement et leur soumission qu'il finit par se laisser vaincre et accepter d'être leur chef, leur imposant toutefois certaines conditions dont la première était de rendre aux victimes du pillage tout ce qui leur avait été enlevé ; de prêter solennellement le serment de l'appuyer et de le soutenir en toutes circonstances dans l'exercice du pouvoir qui lui était dévolu, et d'abord de l'aider à rechercher et à punir tous ceux qui, depuis la mort de son neveu, s'étaient livrés ou associés aux déprédations qu'il désapprouvait et regrettait amèrement ; enfin de remettre aux Smacides, habitants d'Atar, les biens que son prédécesseur, Ahmed Sidi Ould Aïda, leur avait injustement enlevés.

Ces justes conditions furent acceptées par la majorité de ses partisans très nombreux et refusées par les Oulad Gheïlane en nombre de beaucoup inférieur.

Moctar Ould Aïda fut proclamé Chef Suprême de l'Adrar et s'occupa aussitôt de rétablir l'ordre dans ses provinces ; mais le calme absolu ne régnera jamais dans l'Adrar, il manque d'autorité sur certaines tribus d'humeur guerrière se disant indépendantes et sur celles qui se refusent à le reconnaître pour Roi.

Au moment où j'ai quitté l'Adrar, les Kounta et les Oulad Bou Sba étaient en guerre. Les peuples de ces tribus marabouts d'origine, sont en rivalité continuelle, chacun d'eux cherche à s'allier les Oulad Gheïlane, les Ideïchelly, les Oulad Akchar et les Oulad Hammonat et les Mechdouf, vrais guerriers de l'Adrar, en offrant des présents sérieux aux chefs de ces tribus qui les acceptent, mais sans jamais se déclarer définitivement pour l'un ou pour l'autre de ces deux partis.

Cependant, les Kounta ont réussi à s'attacher les Oulad Labb, ennemis jurés des Oulad Bousba et il est à craindre, pour Moctar Ould Aïda, que Bakar Ould Soueid Ahmed, chef des Idomaïch, intervienne dans la lutte civile de l'Adrar.

Bakar a chez lui le nommé Ahmes Ould Sidi Ould Ousmane, prétendant opposé à Moctar, fugitif de l'Adrar, dont j'ai déjà parlé plus haut, qui jouit de beaucoup d'influence sur lui, et de plus, Bakar a à sauvegarder des intérêts considérables, le Ghafer et le Horma. Droits à percevoir sur les marabouts du pays, droits qui sont restés ses prérogatives et pourraient être une raison puissante pour l'engager à prendre part à la lutte.

Heureusement pour lui, Moctar Ould Aïda est secondé par son fils Ahmed, jeune homme d'un caractère droit et ferme, très estimé des guerriers et dont l'influence semble croître et s'étendre de jour en jour. On peut dire d'Ahed qu'il est le véritable Emir, et espérer qu'en continuant à se faire aimer, craindre et respecter en même temps, il arrivera à prendre le commandement qui, du reste, lui a été offert déjà à plusieurs reprises, mais qu'il a refusé par respect pour son père avec lequel il le partage réellement, en en assumant la plus lourde part.

TRIBU DE L'ADRAR.

Les tribus dispersées qui vivent sur les territoires de l'Adrar, tantôt nomades, tantôt sédentaires, sont :

Les Oulad Hammonat (fraction dirigeante), disposant de 250 fusils et ayant pour chef immédiat l'Emir.

Les Oulad Akchar, disposant de 150 fusils, ayant pour chef Ould Mayouf.

Les Oulad Gheïlane, pouvant mettre en marche 800 guerriers. Cette tribu se subdivise en plusieurs branches qui sont les Makhmoucha, dont le chef est Khetîra, les Oulad Selmoun, chef Sidi Ahmed Ould Mogueya, les Oulad Silla, chef Boubaïkar ; les Torch, chef Ely Ould Mohamed Dik, les Deherah, chef Eli Ould Malha.

Ces divers chefs n'ont pas le droit de commandement, en général, et les branches à la tête desquelles ils sont placés vivent en bonne harmonie et laissent leurs affaires en commun.

Les Ideïchelli qui peuvent disposer de 700 guerriers, se divisent aussi en plusieurs branches, qui sont : Les El Ragba, chef Ould Safra, Mayouf Cheik Ould Makam ; les Oulad Hanoun, chef Ould Bouchama et les Oulad Outada, chef Ould Haïmoun ; cette tribu est inférieure aux précédentes, car elle paie un certain impôt aux Oulad Hammonat de la fraction dirigeante.

Les Mechdouf, qui ont 500 fusils se divisent en deux branches : Les Ambaya, chef Moutcha et les Moutat, chef Ould Ali.

Les Kounta, autrefois indépendants mais actuellement soumis à la domination de Moctar Ould Aïda, disposent de 900 fusils et se divisent en trois branches : les El Sidi M'Hamed, chef Mohamed Lamine, les Ahel Khambrine, chef Ould Sidati et les El Cheikh, chef Abdoulaye.

Les Oulad Labb possèdent 150 fusils et ont pour chef Abdoulaye Ould Ely qui m'a offert les moyens de m'enfuir. Cette tribu, quoique peu nombreuse, est très guerrière : elle se trouve tantôt dépendante tantôt indépendante.

Les Abide et les Bahaïte — captifs de la couronne — la première de ces tribus, possède 80 fusils et a deux chefs : Sidi Ould Béalal et Ahmed Ould Teïfour. Ces deux tribus n'en forment qu'une seule qui constitue la garde personnelle du Roi près duquel elle jouit d'une grande influence. Les principaux conseillers sont choisis ordinairement dans ses rangs.

Voilà quelles sont les tribus de l'Adrar proprement dites.

Le Tiris est formé de vastes terrains de pâturages où tous circulent librement ; il est habité particulièrement par les Oulad Bou Sba qui n'en sortent guère. Cette tribu, forte d'environ 1.200 fusils, est à la fois guerrière et commerçante ; elle se divise en plusieurs branches. Les Oulad Ahmeïda, dont le chef est Sidi M'Barek, les Doumaïssat, ayant pour chef Lardaf, et les Oulad El Bayar, chef Seïdi Ould Abdallah ; les Oulad Ouzouz, chef Eli Ould Machamed El Moctar ; mais elles obéissent toutes à Seïdi Ould Abdallah. Ces peuples sont très nomades, explorent en tous sens le Tiris et vont séjourner jusque dans la Seguïa.

Les Oulad Leïme, tribu guerrière de 250 fusils, habitant aussi le Tiris. Cette tribu est divisée en deux branches : les Oulad Amar, chef Ahmed Baba et les Loudeïkat, chef Oumayène ; ce dernier est en relations avec les Espagnols de Rio de Oro qui lui paient une petite coutume annuelle pour le peu de commerce qu'ils font avec sa tribu.

L'Ouad Noun, vaste territoire formant une province du Nord-Ouest Africain, est habité par certaines tribus sur la force guerrière desquelles je n'ai jamais pu obtenir de renseignements exacts : je ne puis qu'en donner les noms. Ce sont : Les Tekna, maîtres du pays, qui se divisent en 4 branches. Les Aït Lassane, chef Dahman ; les Aït Moussa Ebz, chef Ould Nazème ; les Azouafit, chef Sidi Ali et les Aït Djemat, chef Mouley Ahmed.

C'est Dahman Ould Baïrouk, des Aït Lassane, reconnu Caïd par le Sultan du Maroc, qui commande en général dans l'Ouad Noun.

Depuis trois ou quatre ans, à la suite d'un désaccord survenu entre lui et un Caïd originaire de Maha (Sud Marocain), placé par le Sultan sur la frontière qui sépare l'Ouad-Noun du Maroc, Dahman voit son influence diminuer et une partie du pays serait confiée à Ould Majem, l'un de ses parents, depuis peu nommé Caïd, qui serait pour lui un rival dangereux. On suppose même que Dahman serait disposé à traiter avec une puissance européenne sous la protection de laquelle il désirerait se mettre, si cela était possible.

Cependant, on espère, maintenant que la mort récente du grand vizir, Ouldba Ahmed, le délivre d'un antagoniste sérieux qu'il reprendra le crédit dont il jouissait autrefois à la cour du Chérif, et que son prestige dans l'Ouad-Noun s'en accroîtra.

Il me reste à citer deux tribus nomades qui ne dépendent pas tout à fait de l'Ouad-Noun, mais qui tantôt y séjournent et tantôt parcourant le Seguiet El Hamra où elles font quelques cultures. Ce sont les El Aroussin et les Yagout, ayant pour chefs, la première Ould Hamada, et la seconde Ould Ouzouf.

Toutes ces tribus sont, comme toujours, très fanatiques, et ne vivent que des luttes surgissant constamment entre elles. Elles sont tellement aveuglées par leur fanatisme, qu'il serait, je crois, impossible d'en rien retirer, persuadées qu'elles sont par les Marabouts qui les dirigent que toute notre intention est de pénétrer chez elles, non seulement pour les conquérir, mais encore pour les anéantir.

Les seules tribus raisonnables sont les Kounta, les Oulad Bou sba et les Oulad Labb, qu'il ne nous serait pas difficile de nous attacher avec avantage, car les deux premières sont très commerçantes, surtout les Oulad Bou sba qui sont les marchands de chevaux ; la troisième, les Oulad Labb, plus rapprochés de nous, erre constamment sur les frontières des royaumes de Trarza et de l'Adrar, en guettant les caravanes.

Si nous arrivions à nous les attacher d'une façon toute particulière, nos voyageurs isolés pourraient certainement circuler librement sans en avoir aucune crainte, et même s'en servir comme d'escorte.

Vous m'aviez aussi recommandé, Monsieur le Gouverneur Général de me renseigner sur la situation actuelle de Cheikh Ma El Aïnin et sur ses sentiments vis-à-vis du Gouvernement Marocain et envers nous-même et de vous signaler les autres marabouts sur lesquels nous pourrions trouver appui et que nous aurions intérêt à amener dans notre parti.

Je puis vous informer que le grand marabout Cheik Ma El Aïnin est toujours très estimé du Gouvernement Marocain dont il est le représentant ; qu'on achève de construire à Smara sa résidence, un vaste immeuble en maçonnerie destiné à recevoir les troupes que le sultan va y envoyer sur sa demande. Il s'est rendu dernière-

ment à Marrakech où le sultan l'avait convié pour assister à la nomination du remplaçant de son grand vizir décédé.

Ses sentiments vis-à-vis de nous deviennent meilleurs, du moins au cours de l'affaire de la mission Blanchet, il s'est abstenu de toute démonstration pour ou contre nous et s'est renfermé dans la neutralité la plus absolue. Est-ce parce qu'il était au Maroc et que les circonstances ne lui ont pas permis de s'y intéresser? On serait tenté de le croire. Cependant, toutes les lettres qu'il a adressées à son frère Cheikh Saad Bou, avec lequel son différent a cessé et qui m'ont été communiquées et dans lesquelles il est question de nous prouver qu'il n'a plus à notre égard les mêmes idées fausses d'autrefois. Cheikh Saad Bou m'a remis la lettre qu'il a reçue de son frère et je la joins à ce rapport.

Quant aux marabouts sur l'appui desquels nous pourrions compter ou que nous aurions intérêt à rallier à notre cause, j'ai l'honneur d'inscrire en première ligne Cheikh Saad Bou, de l'amitié et du dévouement duquel nous avons les preuves les plus éclatantes. L'éloge de cet homme intelligent et sûr qui s'est montré toujours si droit, si franc et si généreux envers nous, n'est plus à faire ; du reste, j'en serais incapable.

Immédiatement après lui je citerai Cheikh Mohamed Fadel, qui nous était hostile naguère, on peut le dire, mais dont l'attitude s'est tellement modifiée que je le crois notre ami déjà ou bien près de le devenir, car avant même l'arrivée de la mission Blanchet il a écrit à Moctar Ould Aïda lui recommandant de ne faire aucun cas de l'opposition que montraient à notre visite dans l'Adrar, les marabouts de son entourage, et d'écarter les observations qu'ils pourraient faire à ce sujet. Aussi, à l'arrivée de Cheikh Saad Bou il écrivit la lettre que ce dernier m'a remise et que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

L'avantage que nous aurions à nous attacher tout à fait Cheikh Mohamed Fadel serait immense : Ce marabout est très influent dans l'Adrar, dont le chef suprême et les habitants sont tous ses tlamid¹ : il se mêle des affaires politiques du pays et les choses de guerre ne se règlent généralement que chez lui ou par son intermédiaire. Il est regrettable qu'il ne vienne jamais à Saint-Louis, on pourrait l'inviter à nous y faire visite, en tout cas il serait préférable de nous mettre en rapport avec lui par l'intermédiaire de Cheikh Saad Bou, ce qui faciliterait le moyen d'y arriver plus vite.

Maintenant que je vous ai nommé ceux qui se sont montrés nos amis et desquels nous pourrions espérer l'aide et l'appui je crois qu'il est de mon devoir, Monsieur le Gouverneur Général, de vous

1. Tlamid : disciples, au singulier Talmidi.

désigner ceux qui se sont déclarés nos adversaires acharnés pendant notre séjour dans l'Adrar et dont l'ignorance, le fanatisme et surtout la mauvaise foi ont causé les faits odieux dont j'ai essayé de vous faire le récit fidèle.

Je citerai d'abord la totalité des Smacides habitant l'Adrar, les Idouali qui habitent Chinguetti, tribus composées de marabouts et de commerçants, descendant souvent à Saint-Louis où ils ne peuvent s'abstenir de venir écouler leurs produits et s'approvisionner des marchandises de leur commerce, et dont les Chefs Ould Abeidi et Mohamed Ould Habet, se sont particulièrement distingués par leur ténacité cupide et leur cruauté et qui ont, ainsi que les deux principaux notables des Smacides, Sidi Ahmed Ould Abderahman et son frère Mohamed Sedjad, juré de se rendre cette année à la cour du Maroc pour réclamer la domination du Sultan sur l'Adrar et obtenir l'envoi de troupes sous la conduite d'un homme qui lui serait dévoué et reconnu Caïd¹.

Il est certain que, si Moctar Ould Aïda ne réussit pas à affermir son autorité et à l'exercer sur ses inconstants sujet, la réalisation de cette menace est à craindre et que toutes nos tentatives faites jusqu'à ce jour pour étendre notre influence sur ces contrées demeureront peines perdues.

Pendant que j'étais encore dans l'Adrar, la nouvelle de notre pénétration dans le Sahara et de la prise d'In Salah par la mission Lamy n'était pas encore parvenue, vu l'éloignement, le manque de moyens de communications et surtout l'absence complète de voyageurs cette année. Cependant, au moment de notre départ on apprenait vaguement que des troupes marocaines étaient envoyées à Figuig pour surveiller la frontière en cas d'intrusion des Blancs.

Tels sont, Monsieur le Gouverneur Général, les renseignements que j'ai pu recueillir dans l'Adrar, quoique blessé et captif. Je regrette vivement de n'avoir pu faire mieux, vu la situation dans laquelle je me trouvais.

Mais soyez persuadé, Monsieur le Gouverneur Général, que conformément à vos instructions, je n'ai rien négligé, selon les faibles moyens en mon pouvoir, pour affirmer et assurer, partout où j'ai passé, notre désir de vivre en paix et en bonne amitié avec les tribus Maures.

Je n'ai plus, maintenant, Monsieur le Gouverneur Général, qu'à vous parler de la situation commerciale et agricole de l'Adrar.

Cette année, le commerce a été très faible, car les caravanes qui partent d'habitude de Oualata et de Tichitt, amenant des captifs

1. En 1906 les envoyés de l'Adrar obtiendront la venue de Moulay Idriss, parent du Sultan.

et apportant de l'or et des arachides du Soudan ne sont pas venues et cela pour deux raisons.

Les routes qui partent de ces villes commerçantes et conduisent dans l'Adrar ont été coupées par les bandes pillardes des Oulad Nasser en guerre avec les Mechdouf d'El Haouad, puis la prise et la déportation de Samory qui facilitait dans ses régions le commerce des captifs, a porté un grave préjudice à ce genre de spéculation : de sorte que les gens de l'Adrar n'ont pu tirer aucune affaire de ces côtés. Ils se sont énormément plaints de cet état de choses, et chaque fois que je leur demandais des renseignements commerciaux, ils me répondaient que depuis que les Chefs Blancs s'étaient emparés de l'Almamy Samory, ils leur refusaient d'acheter des captifs au Soudan¹.

La vente du sel porté ordinairement au Soudan en quantité considérable a aussi été très faible cette année car les Kounta, qui sont presque les seuls maîtres de cette branche de commerce, ont été empêchés, par la guerre qu'ils soutiennent, de s'y livrer comme les années précédentes.

Il en a été de même pour les gens de l'Ouad-Noun qui apportent dans l'Adrar de l'orge, du blé, du tabac, des tapis marocains, etc., qui n'ont osé s'aventurer sur des routes coupées par les Oulad Leime et offrant peu de sécurité. Il n'est venu du Nord que très peu de gens se disant tlamid de Cheikh Ma El Aïnin, se qualifiant ainsi pour être à l'abri des attaques des guerriers.

La seule porte qui ait été ouverte est celle de Saint-Louis, mais les commerçants de l'Adrar n'ont pu en profiter et les marchandises françaises telles que guinée, cotonnade, sucre, riz, poudre et fusils achetés à Saint-Louis, n'ont pu être vendues avec avantage dans l'Adrar, vu le nombre restreint des acheteurs.

L'Agriculture n'a pas été heureuse non plus, à part la récolte des dattes qui a eu lieu cette année en juillet et qui a été abondante, celles du blé, de l'orge et du mil que les habitants ne cultivent d'ailleurs qu'en quantités très minimales et à peine suffisantes pour leur consommation courante, ne donnent pas de belles espérances. Les pluies ont été rares, la sécheresse a compromis les cultures et quelques vols de sauterelles ont commencé déjà à paraître et à faire des ravages, comme toujours, sur les points où elles avaient le moins souffert et présentaient encore quelque apparence de réussite.

Ces contrées, dont le sol ingrat est peu propre, en maints endroits, à la culture dont les populations sont souvent troublées, ruinées même par les guerres incessantes des tribus entre elles, mises sous

1. Le commerce des captifs fut longtemps la principale ressource des caravanes maures — avec l'or et le sel.

l'autorité d'un chef à peine reconnu par les uns et renié par les autres, et où le commerce est si souvent entravé, auraient besoin, pour recouvrer un peu de calme et de sécurité, et jouir d'une certaine prospérité, d'être placées sous un protectorat ferme, énergique, bienfaisant et généreux comme celui sous lequel se relève et prospère notre beau Sénégal.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Gouverneur Général,
Votre très obéissant et dévoué serviteur.

Signé : BOU EL-MOGDAD.

Il semble utile de citer quelques lettres de Marabouts :

« Louange à Dieu l'Unique !

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

« Que la bénédiction soit sur notre Seigneur Mohamed et les siens.

« Que ceux qui liront la présente lettre sachent que mon frère Cheik Saad Bou m'a demandé un écrit de moi acceptant de m'allier aux Français avec lesquels il est en relations et par cette lettre j'accepte l'alliance demandée, telle que Mohamed, envoyé de Dieu, l'avait acceptée des Chrétiens, tout en me conformant au verset du Coran qui dit : « Quand les Chrétiens demandent la paix, il faut l'accorder. »

« Cette alliance ne sera jamais violée, tant que les Blancs se conduiront bien à l'égard de ma famille et de moi-même et tant qu'ils ne viendront plus dans notre paix par la force.

Je termine ma lettre en déclarant que je ne suis qu'un simple serviteur du très haut, maître de toutes choses,

Salut à ceux qui suivent la voie de la Justice !

Signé : MA EL AÏNIN.

Saint-Louis, le cinq décembre 1900.

*Pour traduction conforme,
l'interprète, signé : BOU-EL-MOGDAD.*

MOHAMED FADEL A CHEIKH SAAD BOU.

« Louange à Dieu l'unique ! etc..., etc...

« De la part de Cheikh Mohamed Fadel à Cheikh Saad Bou.

« Salut le plus complet !

« Le but de cette lettre est de te dire de ne quitter l'Adrar que quand on t'aura remis les Blancs à la recherche desquels tu viens.

« Tu comprends combien les gens de l'Adrar sont faibles d'esprit et combien ils sont jaloux des gens de ton rang, use toujours de ton influence pour obtenir parfaite satisfaction. Tu es notre seul soutien.

« Je termine en te priant de faire des prières pour mes sujets et pour moi...

« Salut !

Signé : Cheikh MOHAMED FADEL.

*Pour traduction conforme,
l'interprète, signé : BOU-EL-MOGDAD.*
